

**AVIS PUBLIC
ALIÉNATION DE BIENS**

La population est avisée que la Ville de Saint-Raymond, conformément aux dispositions de l'article 28.1.0.1 de la *Loi sur les cités et villes*, a aliéné à titre onéreux l'immeuble mentionné ci-dessous d'une valeur supérieure à 10 000 \$ autrement que par enchères ou soumissions publiques :

Bien aliéné par la Ville	Acquéreur	Prix de la vente (Taxes non incluses)	Date de la publication et numéro
Un immeuble connu et désigné comme étant le lot 3 428 655 du cadastre du Québec. Cet immeuble est situé dans le parc industriel numéro 2.	Borax Gestion immobilière inc.	20 429,86 \$	19 août 2016 Numéro 22 554 867

La greffière,

Chantal Plamondon, OMA